

RÉUNION DU 03 FÉVRIER 2023

SÉANCE DU VENDREDI 03 FÉVRIER 2023

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-et-trois et le 03 février à 09 heures, le Conseil départemental, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel du Département de l'Aveyron, sous la présidence de M. Arnaud VIALA, Président du Département.

Présents : Mme Valérie ABADIE-ROQUES, MM. Jean-Philippe ABINAL, Vincent ALAZARD, Mme Monique ALIÈS, MM Jean-Claude ANGLARS, Claude ASSIER, André AT, Jacques BARBEZANGE, Mmes Stéphanie BAYOL, Magali BESSAOU, Michèle BUSSINGER, MM. Hélian CABROLIER, Jean-Luc CALMELLY, Éric CANTOURNET, Michel CAUSSE, Bertrand CAVALERIE, Mme Annie CAZARD, M. Arnaud COMBET, M. Sylvain COUFFIGNAL, Mmes Nathalie DUGAST, Kateline DURAND, Virginie FIRMIN, Nadine FRAYSSE, M. Jean-François GALLIARD, Mmes Dominique GOMBERT, Émilie GRAL, MM. Edmond GROS, Serge JULIEN, Christophe LABORIE, Mme Francine LAFON, M. Jean-Pierre MASBOU, Mme Brigitte MAZARS, Mme Cathy MOULY, M. Christian NAUDAN, Mmes Graziella PIÉRINI, Christine PRESNE, Nathalie PUEL, Gisèle RIGAL, Hélène RIVIÈRE, M. Jean-Philippe SADOUL, Mme Émilie SAULES-LE BARS, M. Christian TIEULIÉ, Mme Sarah VIDAL.

Absents : Mme Karine ORCEL a donné pouvoir à M. Jean-François GALLIARD.

(La séance est ouverte à 9 heures 15)

M. LE PRÉSIDENT - Je vous salue, Mesdames et Messieurs les Vice-présidents et Conseillers départementaux de l'Aveyron et vous remercie de votre présence, ainsi que les membres du public qui viennent assister à nos travaux de cette séance plénière.

Séance plénière importante en ce tout début de mois de février, puisque le principal point inscrit à son ordre du jour est le vote du budget pour l'année 2023. Je souligne d'ailleurs que nous avons fait le choix de voter ce budget primitif tôt dans l'année, de manière précisément à nous donner tout le temps nécessaire pour déployer les actions nombreuses qui sont contenues dans ce budget 2023.

Je ne vais évidemment pas décrire ici les détails des contours du budget. Je veux simplement vous donner l'état d'esprit dans lequel nous abordons ce moment très solennel de la vie de notre collectivité, comme de toute collectivité, avec un budget qui est en augmentation importante par rapport à celui de l'année précédente. Augmentation importante de par évidemment l'augmentation de nos recettes, mais aussi l'augmentation de nos dépenses, et qui souligne l'étendue de l'action du Département auprès des Aveyronnais.

Nous avons élaboré ce projet de budget avec quatre grandes lignes conductrices sur lesquelles je veux dire quelques mots, si vous le voulez bien.

- D'abord, c'est aux Aveyronnais que nous adressons ce projet de budget. C'est le leur. Et dans cette grande masse de 430 M€, chaque Aveyronnais trouve des réponses aux préoccupations qui sont les siennes. C'est d'ailleurs l'engagement fondateur du projet départemental qui est de s'adresser à tous les Aveyronnais et à chaque Aveyronnais. Ce budget est un budget d'équilibre entre les différentes politiques que porte le Département.

- C'est ensuite un budget adressé aux acteurs du département, du territoire aveyronnais et c'est un budget ambitieux avec une part importante dédiée à l'investissement permise par, évidemment, la gestion rigoureuse qui a été faite de nos deniers depuis des années et par les trajectoires que nous avons tracées dans le projet départemental, nous permettant, dès 2021, d'identifier les axes forts de l'investissement souhaité pour notre département. Cela prend aujourd'hui une dimension complémentaire qui est celle évidemment de l'oxygénation du tissu économique, puisque le Département de l'Aveyron est le premier donneur d'ordre public. Permettre que grâce à l'investissement consenti par le Département sur les deniers de nos concitoyens nous donnions du travail aux entreprises de l'Aveyron pour accomplir les chantiers que nous conduisons a évidemment une importance capitale dans la période économique que nous traversons. Nous y tenons beaucoup.

- C'est ensuite un budget qui est éminemment ancré dans l'actualité et dans le regard vers l'avenir, avec une volonté forte de faire en sorte que le développement durable soit au cœur de nos actions. Le budget 2023 sanctuarise notre très forte volonté, notamment quant à la rénovation énergétique des collèges du département, avec une modification importante du Projet Pluriannuel d'Investissement sur les collèges pour lancer un grand plan de rénovation énergétique de nos collèges publics qui va démarrer

dès cette année avec des sommes en investissement très considérables allouées à ces collègues. En complément et dans le prolongement, la confirmation de notre volonté d'équiper chaque collégien de 5^{ème} d'un équipement informatique individuel pour la rentrée 2023, qui se niche également dans ce budget jeunesse et regarde vers l'avenir.

- C'est enfin un budget qui incarne une nouvelle fois la volonté forte que nous avons exprimée dans l'écriture du projet départemental, puisque chacune des actions qui a été travaillée, identifiée dans le projet départemental trouve sa traduction dans ce deuxième budget que nous votons en tant qu'assemblée à l'issue de nos travaux sur le projet départemental. Nous poursuivons cette ambition très forte.

J'ai eu l'occasion de l'exprimer, je le redis à peu près dans les mêmes termes, je pense que les temps nous donnent raison d'avoir été ambitieux. Les temps nous donnent raison de chercher sur toutes nos politiques à être dans l'innovation et l'expérimentation. Et les temps nous donnent raison de vouloir, pour chacune des actions, pour chacun des dossiers que nous portons, des partenariats solides, sincères avec tous les autres acteurs, qu'ils soient publics ou parapublics, qui sont concernés par les politiques qui sont les nôtres.

Ce budget est aussi la traduction de cette volonté d'ouverture, de synergie qui est inscrite au cœur du projet départemental.

Je m'en tiendrai à cela pour ce qui est du budget, il y a un deuxième rapport présenté ce matin à notre assemblée qui est celui du « lancement officiel » de la restauration du palais épiscopal et de la projection de son ouverture au public en juillet 2026. Je veux ici vous dire toute la détermination qui est la nôtre, toute la volonté que nous inscrivons dans le futur de ce lieu emblématique et tout le soin que nous allons apporter à travailler sur des contenus qui puissent faire du palais épiscopal le lieu où vont converger toutes les énergies et tous les éléments d'attractivité de l'Aveyron.

Nous voulons à tout prix faire en sorte que ce soit une réussite, une réussite là aussi partagée. Et ce projet associe le plus largement possible et associera le plus largement possible. Nous voulons surtout que les contenus, ce que nous mettrons à l'intérieur et ce que nous allons mettre à disposition des Aveyronnais et des visiteurs, priment complètement sur les préoccupations bâtementaires et immobilières qui sont indispensables puisqu'il s'agit évidemment au passage de restaurer et de sauvegarder un patrimoine particulièrement exceptionnel. Mais la première des préoccupations, c'est celle de ce que nous allons loger dans ce très beau lieu. Le travail va nous occuper pendant les mois qui arrivent. Il sera ouvert, il sera partagé avec tous ceux qui veulent y concourir et il sera placé sous les mêmes signes de la volonté d'innovation, de modernité et d'expérimentation parce que nous croyons beaucoup que, in fine, le palais épiscopal, qui est solidement ancré dans l'histoire de l'Aveyron et des Aveyronnais, peut aussi devenir un formidable laboratoire vivant de ce que l'Aveyron est, veut être et doit être pour les années qui arrivent.

Voilà, mes chers collègues, ce que je voulais vous dire, et je propose que nous en venions à l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

(Applaudissements...)

Le premier rapport est le budget primitif de notre Conseil départemental pour l'année 2023 et je donne la parole à André At, Premier Vice-président, Rapporteur du budget.

Commission des Finances

1/ OBJET : PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

M. AT - Merci M. le Président. Le Président vient de nous donner l'état d'esprit, la ligne politique de ce budget 2023, qui se décline bien entendu également en chiffres qui devraient apparaître à l'écran.

Nous avons un budget de 435 M€ en dépenses effectives, en mouvements réels, en augmentation de 6,5 % par rapport au budget précédent, qui verra, comme l'a dit Arnaud, des dépenses d'investissement à un niveau fort élevé puisqu'elles atteignent plus de 67 M€. C'est un montant jamais atteint jusqu'alors et en augmentation de 6,4 M€. Des dépenses de fonctionnement qui vont être de 342 M€ hors dette et 345 M€, en incluant les intérêts de la dette.

D'autre part, s'y ajoute ce que l'on appelle la gestion de la trésorerie, qui concerne les mouvements concernant les prêts à taux variables qui s'inscrivent en dépenses et en recettes pour 53,5 M€, et d'autre part le mandat que nous avons pour la réalisation de la station d'épuration de La Cavalerie d'un montant de 4,8 M€, dont 2,5 M€ pour cette année, mais qui s'inscrit également en dépenses et en recettes.

4

Voyons les dépenses de fonctionnement, 345,7 M€. Tout d'abord, nous avons les solidarités humaines pour 180,7 M€ qui représentent 53 % du budget. Les ressources humaines avec 92 M€ qui représentent 27 %. Nous verrons tout cela en détail en suivant. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour 11 M€. Les bâtiments 8,7 M€ et les mobilités pour 8,2 M€. Nous sommes bien en fonctionnement. Il y aura d'autres chiffres concernant l'investissement. Les collèges pour 7 M€, l'aéroport 4 M€, l'intérêt de la dette pour 3,8 M€ et diverses autres interventions que sont notamment le pôle des solidarités envers les territoires, c'est-à-dire notre activité territoriale pour 28,7 M€.

Nous en venons au chapitre des solidarités. C'est le premier poste budgétaire, effectivement, avec 180 M€. Il est en hausse d'environ 7 % par rapport au budget primitif de 2022. Ce budget intègre, outre les évolutions courantes de prestations, les allocations de l'aide sociale, la hausse des moyens qui sont dédiés aux établissements à hauteur de 5,3 M€, avec des mesures nouvelles pour 3 M€, qui sont à la fois en dépenses et en recettes, et notamment aussi la hausse des taux directeurs que nous allons voir. Le sous-total qui concerne l'Enfance et la Famille s'élève à 28,2 M€, l'Autonomie et le Handicap à pratiquement 120 M€ et l'Emploi et l'Insertion à 32,5 M€. Ainsi, nous avons un total, comme indiqué à 180 M€.

Toutefois, il y a des recettes en compensation des mesures, notamment pour l'expérimentation voulue par le Président. Donc, si la hausse est de 11 M€ par rapport au budget précédent, la charge nette, elle, n'est que de 6,4 M€.

S'agissant des taux directeurs qui sont très attendus, notamment pour les divers services, la section Dépendance va avoir une hausse de 3,5 %, qui est le taux maximum. Il en est de même pour la hausse du point GIR et pour la section Hébergement. Ensuite, il y a une modulation par rapport au prix de la journée moyenne en établissement en fonction de ce prix de journée qui s'étale de 0 % d'augmentation pour les prix de journée supérieurs à 62,54 € et à 3,5 % pour les prix les plus faibles.

Concernant les aides à domicile, le taux est aujourd'hui de 0 % puisque les négociations sont en cours. Pour les établissements et services pour personnes en situation de handicap, nous avons dans le cadre des CPOM qui sont en cours de renouvellement + 1 % et pour les établissements des services d'aide sociale à l'enfance 1,5 %.

Nous avons diverses propositions concernant les mesures nouvelles pour 1,36 M€, notamment pour les points info seniors, la politique de l'habitat pour les personnes en perte d'autonomie (500 000 €), la plateforme de parcours des personnes âgées, la plateforme des métiers de l'autonomie.

Soutenir et moderniser les EHPAD pour 100 000 €, la filière domotique qui est très importante pour 250 000 € et la Maison des adolescents, ce qui nous amène à un total de 1 360 000 €.

S'agissant du personnel, il constitue le deuxième poste budgétaire du Département avec plus de 92 M€. Ce poste-là est en progression de 6 % par rapport au budget primitif de 2022, puisqu'on doit intégrer bien sûr les revalorisations liées au SMIC, au point d'indice et les avancements d'échelons, et d'autre part diverses mesures statutaires concernant la revalorisation des salaires des assistants familiaux et le Ségur de la Santé sur une année pleine. D'autre part, des créations d'emplois puisque le Collège de La Cavalerie devrait ouvrir au cours de cet exercice.

5

Après les dépenses, voyons les recettes. Celles-ci totalisent 383,5 M€. Elles sont, elles aussi, en augmentation de 28 M€ par rapport au BP 2022.

Nous avons tout d'abord les produits fiscaux à 218 M€ qui correspondent à la fiscalité transférée par l'État et notamment 84 M€ provenant de la fraction de TVA, qui est une recette dynamique puisque précédemment nous avions 76 M€, donc on est en augmentation de 8 %. Cette fraction de TVA est dynamique puisque, bien sûr, elle suit l'inflation qui, contrairement à ce que dit le gouvernement, n'est pas de 5 ou 6 %, elle est plutôt de 10 % et effectivement, ça se retrouve puisque le taux de TVA suit derrière. C'est intéressant pour le Département.

Nous avons les DMTO dans ces produits fiscaux que nous avons évalués à 32 M€. L'an dernier, nous avons prévu 30 M€, nous avons perçu 42 M€, mais nous restons très prudents compte tenu de la conjoncture, de la baisse des prix de l'immobilier et de la hausse des taux d'intérêt, donc on peut imaginer que cette recette sera certainement à la baisse. Nous restons prudents et nous indiquons 32 M€.

Ensuite, nous avons diverses autres recettes, mais globalement les recettes fiscales augmentent de 10 % par rapport aux prévisions du BP 2022, mais nous les avons mises en diminution de près de 4 % par rapport à l'estimation que nous avons du compte administratif.

Concernant les dotations de l'État, elles restent stables globalement à 91 M€, soit le même montant que pour 2022. Les fonds de péréquation, eux, sont en augmentation de 21,2 M€, justement grâce à l'éligibilité du Département à la deuxième part du Fonds de solidarité départementale.

Les dotations de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie augmentent elles aussi, elles sont à près de 30 M€, elles augmentent de près de 20 % du fait de l'attribution de concours spécifiques liés à divers projets.

Ensuite nous avons divers produits pour 23 M€ environ. Vous le voyez, ce budget permet de dégager une épargne brute de près de 38 M€ qui va servir à financer l'investissement.

Les dépenses d'investissement, comme l'a indiqué le Président, totalisent 67,5 M€. C'est un montant vraiment très important. Tout d'abord, au titre des mobilités, nous avons 34,6 M€. Dans ces 34 M€, nous aurons 13,5 M€ pour la modernisation du réseau routier, 16 M€ pour la sauvegarde et 5,5 M€ pour le partenariat que nous entretenons avec les communes et communautés de communes.

Ensuite, nous avons 10,6 M€ pour les travaux d'équipement des collèges, en hausse de 1,3 M€. Il est également prévu d'équiper pour la rentrée tous les élèves de 5^{ème} d'un ordinateur individuel pour 2 M€.

Dans le cadre de notre politique pour les bâtiments, il est prévu 5,3 M€, également en hausse de 1,3 M€. Nous n'oublions pas les communautés de communes avec 15,6 M€ d'aide pour celles-ci pour les aider dans leurs projets. Nous avons 1,3 M€ pour l'équipement informatique de nos services.

Dans cette partie-là des dépenses d'investissement, s'inscrit également le remboursement du capital des emprunts à 22 M€, qui est en baisse du fait de la diminution de l'encours de la dette puisque la dette est passée à 176 M€, en diminution de 9 M€. Donc cela se retrouve dans le remboursement de nos emprunts.

Concernant les recettes d'investissement, nous avons les dotations de l'État pour 11 M€ environ, qui comprennent le fonds de compensation de la TVA, qui n'a rien à voir avec la fraction de TVA que nous avons vue en section de fonctionnement ; la dotation départementale d'équipement des collèges, la dotation de soutien à l'investissement des départements, diverses recettes pour 5 M€, avec des participations de la Région à des projets routiers. J'ai envie de dire « il serait temps » puisque nous en attendons une notamment de 2 M€ depuis l'inauguration du Barreau de Saint-Mayme. D'autre part, nous avons, au-delà de l'épargne brute de 37,8 M€ que je viens d'évoquer, un recours à l'emprunt de 35,5 M€ qui est également en diminution par rapport au recours à l'emprunt de l'an passé de 37 M€, mais nous n'avons mobilisé que 15 M€.

Pour l'équilibre du budget, vous le voyez, des dépenses réelles de fonctionnement à 345 M€, de l'épargne brute pour 37,8 M€, le remboursement du capital d'emprunt, les dépenses d'investissement pour 67 M€, ce qui nous fait un total, comme nous l'avions indiqué au départ, de 435 M€.

Ensuite, nous avons en dernière page la présentation du budget par grands défis, c'est-à-dire qu'à chaque secteur est intégré le coût de la masse salariale. Ce qui fait que, par exemple, pour les solidarités, nous avons 181 M€, avec l'ajout de la masse salariale nous sommes à 225 M€. Il en est de même pour les mobilités à 65 M€, etc. etc. Voilà, Monsieur le Président, la présentation de ce budget !

M. LE PRÉSIDENT - Merci M. le Vice-président de cette présentation et de cette maîtrise parfaite de notre budget.

Qui souhaite intervenir ? M. Combet, Mme Vidal, M. Julien, M. Couffignal, M. Gros, M. Cavalerie et M. Cantournet !

J'ai bien noté tout le monde ? Je vous invite à faire des interventions pertinentes et ramassées, s'il vous plaît. M. Combet !

M. COMBET - Merci M. le Président. On va essayer d'être pertinent et ramassé.

Je vais simplement apporter quelques...

M. LE PRÉSIDENT - S'il vous plaît, pouvez-vous écouter l'orateur ?

M. COMBET - Merci. Quelques remarques simples, rapides, quelques éléments d'analyse par rapport à ce budget qui a été travaillé en commission des Finances, qui a été discuté déjà, qui nous permet aujourd'hui d'en faire un commentaire en séance plénière. Je crois que c'est un moment important de démocratie au sein de notre hémicycle, donc c'est important qu'on puisse en donner quelques lectures.

M. At l'a effectivement bien précisé, il y a une hausse assez importante du budget par rapport au même budget de l'année précédente, puisqu'on est à 6,5 %, que ce soit au niveau des recettes ou que ce soit au niveau des dépenses, notamment si l'on fait un focus sur les dépenses de fonctionnement, on se rend compte qu'elles augmentent aussi de 6,3 %. Donc, on est effectivement dans un moment important.

Il faut essayer de trouver une explication à cette augmentation. Et une des explications est liée à la tendance inflationniste du moment dans lequel on vit, puisqu'on se rend compte que la plupart de nos recettes sont liées à l'activité économique -ce sont des parts de TVA, des parts de taxes- et donc plus l'activité économique est en progression et plus il y a de l'inflation, plus on en récupère une partie. Cela peut être vu positivement, mais il y a le corollaire, c'est que nos dépenses sont aussi soumises à cette inflation et on le voit bien dans les lignes budgétaires ; le coût de nos matières premières, de nos ressources, augmente aussi à cause de cette hausse des prix. Il est peut-être à espérer qu'à l'horizon 2024-2025, on ait une hausse contenue de nos budgets parce que l'inflation sera revenue à un niveau plus raisonnable, parce qu'aujourd'hui ça pose inquiétude au plan national et au plan départemental.

Au-delà de cette explication, quelques constats. On peut dresser le constat que, année après année, la part des dotations de l'État dans nos recettes diminue ; aujourd'hui, elle représente moins de 25 %. À chaque fois, il y a un désengagement progressif de l'État, régulièrement, et il faut le souligner. Du coup, les finances du Département sont très dépendantes de produits fiscaux que nous ne maîtrisons plus

puisque nous n'avons plus aujourd'hui la capacité à lever l'impôt avec une autonomie fiscale. Et la dernière en date, c'est par exemple la disparition de la CVAE pour les entreprises, qui est certes compensée par une part supplémentaire de la TVA, mais est-ce que c'est compensé à long terme ? Est-ce que c'est durable sur cinq ans, dix ans, quinze ans ? Que fera l'État dans quelques années ? Il y a question, il y a inquiétude.

Pour se centrer plus sur le budget départemental, cela me fait un peu sourire car la première fois que j'étais intervenu en 2015 sur cette question-là, j'avais agacé Jean-Claude Luche. Donc j'espère ne pas agacer André At et Arnaud Viala cette fois. Mais je vais dire que, comme d'habitude, les DMTO semblent sous-estimés ou il semble y avoir un calcul prudent de ce montant. Ce sont les droits de mutation.

Cette année, j'aurai une analyse plus modérée. Je dirai que la prudence dans la gestion du Département se justifie plus cette année que ce qu'elle a pu se justifier il y a quatre ans ou il y a cinq ans. Effectivement, on connaît tous des incertitudes liées à la guerre en Ukraine, au climat, aux ressources, aux matières premières. Aujourd'hui, on se dit qu'être prudent dans la mise en œuvre d'une ressource, c'est aussi être en capacité demain d'absorber un choc externe. On l'avait vu lors du débat d'orientations budgétaires ; on pourrait se dire que si demain on a un choc externe qui nous coûte entre 10 et 15 M€, le fait d'avoir sous-estimé un peu les DMTO nous permettra de le gérer plus facilement. Cela signifie quand même qu'il reste des marges de manœuvre. Il y en a encore. Tout n'est pas totalement écrit définitivement et il y a des possibilités de faire plus ou de faire autrement.

8

Un mot sur la hausse des dépenses de personnel, vous avez posé 6 %, cela tient compte d'une éventuelle hausse du point d'indice en cours d'année, des évolutions du personnel. C'est réaliste, cela correspond à quelque chose qui semble cohérent.

Un mot sur les dépenses d'investissement qui augmentent de 6,5 M€. C'est positif. Encore une fois, nous, nous portons le débat sur la répartition de l'enveloppe et les choix effectués, et notamment dans cette enveloppe que nous proposons aujourd'hui d'investissement, peut-être que la question de l'investissement sur le développement durable pourrait être plus prégnante et on pourrait aller plus loin.

Un mot sur l'emprunt, 35 M€, montant sans doute surestimé parce que si l'on compare au réel de 2022, on n'a emprunté que 15 M€ en 2022, donc on peut imaginer qu'on sera plutôt autour de 20 M€ en réel plutôt qu'à 35.

Le maintien d'une ligne « gestion de la trésorerie », qui était apparue lors de la DM du budget précédent, qui permet finalement de suivre finement l'emprunt et d'agir sur les marchés afin d'optimiser la gestion de la dette, je souligne que c'est pertinent de le faire parce qu'aujourd'hui on a des taux très élevés et volatiles. On ne le faisait pas avant 2022 parce que quand les taux étaient à 0,1 % il n'y avait aucun intérêt à faire de la gestion de trésorerie de la dette. Là, aujourd'hui, c'est pertinent de le faire. C'est un point positif.

L'épargne brute, si on l'analyse, est à un niveau correct, sans doute un peu sous-estimée aussi en raison d'une sous-estimation des recettes, je l'ai dit tout à l'heure, une épargne nette qui reste à un niveau correct et la durée de remboursement de la dette qui reste à un niveau soutenable même si, si on empruntait vraiment les 35 M€, cela veut dire qu'on atteindrait quand même cinq ans, donc on se rapprocherait des six ans à partir desquels il faudrait dire « attention, feu orange ». Mais comme vraisemblablement on n'empruntera pas 35, mais plutôt entre 15 et 25, cela devrait passer.

En conclusion, et pour faire simple, je dirais un budget prudent qui ne marque pas un changement dans la manière de procéder, de calculer, d'envisager les grands équilibres. Des avancées, je ne développerai pas plus, mais on y reviendra sans doute, sur les collèges, sur les solidarités ; une politique environnementale peut-être encore à creuser et une gestion de la dette à suivre avec vigilance. La hausse des taux pourrait nous mettre en difficulté dans les années à venir.

Pour toutes ces raisons, je m'abstiendrai sur ce budget, mais je ne voterai pas contre.

M. AT - Vous avez tort.

M. COMBET - Merci.

M. LE PRÉSIDENT - Madame Vidal !

Mme VIDAL - Merci M. le Président. Alors vous vous souvenez peut-être, nous nous étions quittés, au mois de décembre lors de la présentation des orientations budgétaires, sur un commentaire très enthousiaste à l'égard des perspectives et des trajectoires tracées. Et mon propos se terminait ainsi : « nous attendons avec impatience les inscriptions budgétaires qui s'y rapportent ».

Nous y sommes. Arnaud l'a dit, l'a très bien dit même : la construction de ce budget s'inscrit dans des prévisions prudentes. Et je ne reviendrai pas sur ce qu'il vient de dire, mais je voudrais juste insister, il l'a évoqué, sur le fait que nos recettes de fonctionnement, et ce depuis 2018, sont à la hausse grâce à une fiscalité qui est plutôt dynamique et notamment grâce à trois principales recettes fiscales : la taxe sur le foncier bâti qui est désormais remplacée par la fraction de la TVA, les conventions d'assurance et les DMTO. Elles ont d'ailleurs augmenté deux fois plus en Aveyron qu'à l'échelle nationale et elles ont généré 33 M€ de recettes supplémentaires entre 2018 et 2022.

C'est vrai, et Arnaud nous l'a rappelé, que nous n'avons pas de pouvoir de taux. Il n'empêche que cette fiscalité est dynamique et que nous avons des marges de manœuvre pour agir. Pas immenses, mais nous en avons quelques-unes.

Dire que nous ne partageons pas votre budget serait trop dur. Il est équilibré. Il renoue aussi avec une ambition d'investissement un peu plus importante que les années précédentes. Mais, vous vous en doutez, il appelle quelques remarques et regrets de notre part. C'est normal, sinon nous siégerions dans le même groupe.

M. LE PRÉSIDENT - Vous êtes toujours à temps !

Mme VIDAL - Oui, ce matin on m'a rappelé le montant des adhésions, des cotisations pour vous rejoindre.

On examine ce budget sur fond de tension sociale. Il y a la flambée des prix de l'énergie, il y a la hausse des prix dans l'alimentation qui, on le sait, viennent accroître aussi les difficultés rencontrées par les familles et par les ménages les plus fragiles et qui provoquent finalement une grande insécurité face à l'avenir. Toutes les associations, (les uns et les autres, on est tous interpellés sur le territoire), voient le nombre de bénéficiaires augmenter fortement et ce, depuis la rentrée 2022.

Je voudrais dire aussi, parce qu'on ne le dit pas assez, que cette crise frappe peut-être plus durement le monde rural, parce que sur nos territoires, on a encore beaucoup besoin de sa voiture pour se déplacer, pour aller travailler, pour aller faire ses courses ou encore pour se soigner.

Alors, dans ce contexte, nous devons être au rendez-vous, réaffirmer notre rôle de bouclier social et notre collectivité doit être celle qui agit pour préserver le pouvoir d'achat des familles. Nous voudrions réitérer notre proposition de mise en place d'une tarification progressive du prix des repas dans les cantines. Vous le savez, on avait proposé cette mesure en début de mandature, nous la proposons à nouveau. Nous avons d'ailleurs voté contre la hausse du prix du repas dans les cantines au mois de novembre, parce que nous pensons toujours qu'une tarification progressive permettrait à la fois aux familles les plus fragiles de bénéficier d'un bouclier tarifaire, et garantirait aussi aux élèves une alimentation équilibrée et suffisante. De la même manière, nous pourrions aussi choisir d'augmenter l'enveloppe de 165 000 € qui est dédiée aux associations œuvrant auprès des Aveyronnais en difficulté. Nous pourrions aussi choisir de relever le plafond et les conditions de ressources de mobilisation du FSL pour aider les ménages à payer leurs factures d'énergie. Ou encore, pourquoi pas, créer une aide aux particuliers pour les travaux de rénovation énergétique.

Ce sont des mesures concrètes qui montrent que nous sommes capables de changer la vie, d'agir. À l'heure encore où, j'entendais ce matin, on remet sur le devant de la scène la réforme des institutions ; en montrant que nous, élus, malgré la défiance de nos concitoyens, on peut et nous avons l'échelon pertinent aussi pour agir.

Ensuite, et parce que l'actualité nous le rappelle, malheureusement et à échéance régulière, je voudrais revenir sur la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire. Vous savez, depuis janvier, un enfant s'est suicidé. Ils sont une vingtaine chaque année et on estime entre 800 000 et 1 million d'enfants chaque année qui sont victimes de harcèlement à l'école. C'est vrai qu'il y a eu des avancées au niveau national, mais cette sensibilisation se mettant en place doucement, peut-être que nous pourrions aussi créer ou verser une subvention spécifique aux associations qui interviennent en milieu scolaire. Je pense aux CDFJ ou à la Maison des adolescents. Ou verser directement une dotation aux collèges pour qu'ils puissent faire intervenir ces associations.

Évoquer le harcèlement scolaire, c'est aussi évoquer notre mission de prévention et de protection de l'enfance. Vous l'avez vu hier encore, des travailleurs sociaux et des personnels administratifs se sont mobilisés pour que soit mieux pris en compte l'investissement grandissant de celles et ceux qui portent au quotidien notre mission de protection de l'enfance et qui, malheureusement souvent, prennent de plein

fouet aussi les violences de la société ; les travailleurs sociaux, bien évidemment, mais plus particulièrement aussi les assistants familiaux qui ont fait partie des oubliés du Ségur, alors qu'ils ont, eux aussi, été en première ligne pendant le confinement.

Dans ce domaine d'ailleurs, M. le Président, nous avons une interrogation concernant le devenir de la stratégie nationale de prévention de la protection de l'enfance, puisque dans le rapport, vous indiquez que 2023 sera la dernière année de mise en œuvre des actions de la réponse à l'appel à projets de la CPAM en matière de lutte contre les addictions du public ASE et PMI, et nous constatons qu'il y a une disparition des crédits qui étaient spécifiquement assignés à ce programme : l'année dernière 801 650 € très précisément avaient été fléchés pour accompagner des actions innovantes dans ce domaine et la ligne budgétaire n'a pas été renouvelée cette année.

De manière tout à fait honnête et transparente, vous précisez que des crédits vont être restitués. C'est assez malheureux. Vous l'expliquez par des difficultés de recrutement ; difficultés, soyons clairs, qui ne sont pas propres au Département de l'Aveyron. Je crois qu'on peut parler aujourd'hui de véritable crise des vocations dans les métiers de la vie et du soin. Une inquiétude que nous partageons avec vous. Mais c'est vrai que c'est très préoccupant parce qu'il ne faudrait pas qu'on en vienne dans les années à venir, après avoir parlé des déserts médicaux, à parler de déserts sociaux. Notre département doit pouvoir continuer, comme l'ensemble des départements d'ailleurs, à faire de la protection de l'enfance une priorité.

Enfin, dernier point sur lequel je voudrais intervenir ; ce serait mentir que de dire que nous ne nourrissons pas de regrets en matière de transition énergétique. Arnaud l'a dit. C'est vrai que 1,6 M€ en dépenses de fonctionnement, 4,1 M€ en investissement et notamment dans les collèges où l'effort a été fait. Au global, nous regrettons la faiblesse de cette inscription budgétaire au regard des enjeux. Le défi du changement climatique et la hausse du coût de l'énergie nous imposent de revoir profondément nos politiques publiques. Vous l'avez rappelé d'ailleurs, M. le Président, dans vos propos introductifs, cela a été également évoqué dans le rapport, mais nous considérons qu'il manque une traduction budgétaire qui correspondrait à un grand plan environnement, un grand plan d'action à dix ans. Beaucoup de Départements se sont saisis de cette question, pourquoi ne travaille-t-on pas là-dessus ? Pourquoi ne met-on pas un comité de pilotage ? Pourquoi n'engage-t-on pas un travail là-dessus tous ensemble ?

Juste un exemple, sur le risque incendie des forêts par exemple, que l'on sait adossé à la probable accélération des tempêtes et des inondations, on pourrait travailler sur un état des lieux, réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour prévenir les risques naturels.

Sur le sujet de l'eau, d'ailleurs c'est mentionné dans le rapport, on sent qu'il y a une volonté de vous emparer de ce sujet. C'est un sujet qui est tout aussi comparable en termes d'enjeux. On comprend que des ajustements budgétaires sur la base des travaux menés par l'Assemblée pour l'Aveyron seront proposés dans les mois à venir. C'est très bien et ce serait bien que nous puissions avoir la même ambition sur tous les autres domaines.

Dernier mot, quelques regrets aussi concernant la biodiversité. Comme cette année est l'année du bicentenaire de la naissance de Jean-Henri Fabre, peut-être que nous pourrions proposer et nous proposons que nous profitons de cette commémoration pour engager un travail sérieux autour de la préservation de la biodiversité. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT - Merci. Monsieur Julien !

M. JULIEN - Merci, M. le Président, mes chers collègues, je tiens d'abord à saluer le travail des services et des élus qui ont participé à l'élaboration de ce budget, car c'est un exercice particulièrement difficile dans le contexte que nous connaissons tous. Et pourtant, on voit que, par exemple, le niveau d'investissement est porté très haut.

Je voudrais faire un focus sur le volet solidarité de ce budget qui représente le premier poste de dépenses de la collectivité. Et de fait, le Département a affiché ses ambitions en la matière : renforcer les politiques sociales et innover pour répondre aux besoins des plus fragiles.

Il s'agit d'une part de dépenses obligatoires dont certaines font l'objet d'une compensation totale ou partielle de la part de l'État ou de la CNSA, tels que le RSA par exemple, l'APA ou la PCH ou l'avenant 43, et d'autre part de dépenses issues des décisions de cette assemblée telles que les taux directeurs, comme cela a été présenté, les taux directeurs des dotations dépendance, les tarifs d'aide sociale ou le tarif horaire des services d'aide à domicile.

Si l'effort de dépenses de ce budget 2023 est significatif, je voudrais toutefois en relativiser la portée s'agissant du secteur médicosocial, car les gestionnaires doivent faire face à des dépenses en forte augmentation, essentiellement à cause d'une inflation qui a été donnée à 6 % pour l'année 2022, à des taux encore supérieurs sur certains postes de dépenses et des revalorisations salariales justifiées, mais loin d'être financées en intégralité. Il s'agit de l'augmentation du SMIC, de la revalorisation des points d'indice, des mesures Ségur et l'accord-cadre du GVT notamment.

Je prendrai juste deux exemples : concernant d'une part les services d'aide à domicile, le tarif horaire des interventions est porté à 23 € de l'heure, qui est le tarif désormais plancher national, alors que le coût de revient horaire des prestataires est voisin pour la plupart de 30 €. Certes 10 SAAD vont bénéficier de 3 € supplémentaires, portant ainsi le taux à 26 €, dépense qui sera compensée.

Rappelons que le maintien à domicile est une priorité portée depuis des années par les politiques sociales nationales et départementales.

S'agissant des EHPAD, les dotations dépendance sont revalorisées de 3,5%, c'est plus que les années précédentes, mais insuffisant pour couvrir une inflation à 6 % comme je l'ai dit et les revalorisations salariales, s'agissant déjà d'une section tarifaire qui est structurellement déficitaire depuis de nombreuses années.

Le tarif hébergement dans les établissements habilités totalement à l'aide sociale est revalorisé de 3,5 %, on l'a vu, modulable à la baisse, et 5,14 % dans les établissements habilités partiellement à l'aide sociale. Cette disparité va mettre les premiers dans une situation budgétaire compliquée et certainement

entraîner des demandes de déshabilitation à l'aide sociale de la part de ces gestionnaires dans les mois à venir. Nous devons en avoir conscience.

Tout cela arrive sur un secteur déjà en crise. Cette crise de la prise en charge que nous avons déjà évoquée ici s'est encore aggravée. On est confronté désormais à des situations qui mettent en jeu la vie de nos concitoyens. Pour sa part, l'État est défaillant. La grande loi sur la dépendance promise par le Président Sarkozy n'a jamais vu le jour, pas plus que celle annoncée par le Président Hollande. Et nous attendons toujours la loi sur l'autonomie du Président Macron. Gageons que nous aurons plus rapidement une loi sur l'euthanasie que sur l'autonomie, ce qui serait un symbole particulièrement cocasse.

En conclusion, et pour revenir à la question budgétaire, quand l'État est défaillant, on se tourne vers le Département. L'Aveyron a monté son niveau d'intervention, mais ne peut pas tout. Au-delà des prérogatives et des responsabilités de chacun, au-delà des choix politiques que nous pouvons faire, mon propos et surtout d'alerter sur l'arrivée d'une crise financière qui vient s'ajouter à une crise de la prise en charge. C'est une équation impossible à résoudre pour les gestionnaires qui doivent déjà contenir la souffrance des professionnels et faire face au désarroi des usagers et de leurs familles.

Je vous remercie et je vous prie d'excuser le caractère pessimiste de mon propos. Merci.

M. LE PRÉSIDENT- Merci. Monsieur Couffignal !

M. COUFFIGNAL – M. le Président. Je ne vais pas revenir sur l'investissement massif de ce budget qui est pour nous bon et notamment au travers du PPI collègue. Simplement à la lecture des documents, et notamment nos effectifs, le personnel du Département, fait apparaître des évolutions avec une quasi-stagnation en filière médicosociale et médicotechnique, une légère diminution pour la filière technique et une augmentation de la filière administrative. Ce sont les chiffres au 31 12 2021 et au 31 12 2022. Nous pensons qu'il convient quand même, au travers de ce budget 2023, d'être attentifs aux recrutements et notamment en filière technique et médicosociale, car en fait pour mettre en œuvre ce budget qui représente en mobilité et en solidarité 66 % des sommes, ces filières sont pour nous au plus près des Aveyronnais et le personnel doit être aidé pour mettre en œuvre ces politiques dans ces filières-là. Voilà ce que nous comptons aborder dans cette présentation de budget. Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Monsieur Gros ! Merci M. Couffignal !

M. GROS – M. le Président, j'ai eu une intervention très courte. En tant que maire, j'ai dans ma mairie deux adjointes qui passent la majorité de leur temps à régler des problèmes sociaux, aide alimentaire, aide à la constitution des dossiers administratifs, hébergement. Il y a bien France Services, il y a des permanences d'assistantes sociales. Mais je voudrais savoir si on ne pourrait pas créer quelques postes d'assistantes sociales pour régler ce genre de problème qui vont être de plus en plus importants avec l'augmentation de la précarité ?

M. LE PRÉSIDENT - Monsieur Cavalerie !

M. CAVALERIE – M. le Président, mes chers collègues, cher collègue Masbou visiblement impatient de m'écouter, président du fan-club, je te le proposerai.

On peut peut-être commencer par ce sur quoi nous sommes d'accord Président, dire que la strate départementale est une strate souvent contestée, mais qui est la seule à se préoccuper réellement des solidarités humaines et des solidarités territoriales. Je vous épargnerai un détricotage, une analyse des chiffres présentés ce matin par le collègue André At. Je ne rappellerai pas non plus, cela a été évoqué par vous-même et d'autres, les multiples crises qui nous percutent et qui pourraient avoir des conséquences sur nos actions.

Un mot d'abord sur, comme je l'ai dit, ce sur quoi nous sommes d'accord : le principe du décideur non payeur, l'avenant 43, la prime Ségur, l'augmentation du point d'indice, la prime de feu, des mesures dont nous affirmons tous la nécessité, à gauche comme à droite, et qui plombent les budgets des Départements alors même qu'elles ne sont pas financées par l'État, ou très partiellement financées par l'État. Ce n'est pas ma conception de la décentralisation et il a pu arriver d'ailleurs que le gouvernement actuel qualifie les départements de « riches » sous prétexte qu'ils perçoivent, cela a été évoqué à de nombreuses reprises, des DMTO qui depuis une dizaine d'années sont plutôt très dynamiques. Or, on sait que cette recette est parfaitement volatile. J'étais là en 2008 et nous avons connu la crise économique de cette période-là, la baisse conséquente des DMTO et particulièrement dans l'Aveyron, ce qui aurait pu nous mettre en difficulté.

On nous accuse parfois d'être riches donc, alors même que nous n'avons pas des recettes si supérieures à nos dépenses que ça dans nos collectivités et l'effet ciseau n'est jamais très loin. Les Conseils départementaux sont toujours en attente d'une péréquation verticale qui ne vient pas et qui aurait pour finalité de garantir une meilleure prise en charge des politiques AIS de solidarité qu'a évoquées mon collègue Serge Julien à l'instant et sur lesquelles nous pourrions être défaillants.

Je ne parlerai pas non plus de l'indexation de la DGF sur l'inflation, on ne voit rien venir, ou d'un bouclier tarifaire sur les énergies, ces augmentations concernent l'ensemble des collectivités.

Quelques remarques moins générales sur le budget. Effectivement, avant même que vous le disiez, je l'avais écrit Président, on peut saluer positivement l'opération à venir de 2 M€ pour doter les collégiens d'ordinateurs à partir de la 5^{ème}. Cela aurait sûrement dû être fait bien avant, mais vous n'étiez pas en responsabilité, je ne vous jette pas la pierre.

Sur ce que vous appelez le défi « eau et transition écologique », on sent bien qu'il y a des efforts, notamment en termes de rénovation énergétique des collèges, mais je pense qu'il serait salutaire de prévoir une éco conditionnalité des aides, notamment pour les communes et les communautés de communes. L'État le fait et on serait inspiré pour le coup de s'inspirer de l'État, me semble-t-il. On ne peut pas continuer à exercer des politiques de solidarité territoriale sans attendre en retour des objectifs vertueux en matière écologique.

Sur l'attractivité, un mot. Vous ne serez pas surpris que j'évoque avec vous la voie verte. Je me tourne vers mon collègue Christian Tieulié, vous parlez de navigabilité, 100 000 € ça c'est de l'entretien et du fonctionnement, et je pense que l'Aveyron aura tout à gagner à prolonger l'initiative lotoise qui

arrivera à Capdenac Gare, c'est pour cela que j'en parle, en 2026 ou 2028 sur un barreau en site propre de 120 kilomètres et qui pourrait se prolonger jusqu'à Conques. C'est un outil d'attractivité touristique que nous avons évoqué ensemble il y a une quinzaine de jours et qu'il me paraît utile de budgétiser rapidement pour notre collectivité et pour le développement de Capdenac, Decazeville et de l'Ouest Aveyron.

Sur l'attractivité toujours, sur la stratégie d'accueil des Aveyronnais, bien évidemment que c'est une mesure intéressante, mais au regard du vieillissement de la population que nous annonce tous les ans l'INSEE, on a un vrai défi en la matière et on a encore beaucoup de population à accueillir. C'est sûrement une politique de développement local à accélérer.

Je veux aussi dire que c'est ce budget qui aura à exécuter l'expérimentation qui a fait débat entre nous en commission permanente et non pas en séance plénière, c'est pour ça que j'en parle aujourd'hui, l'expérimentation France Travail sur le RSA. Là-dessus, on vous a exprimé notre désaccord. Nous pensons que la complexité de parcours des RSA, les parcours de vie, l'absence de logement, besoin de garde d'enfants, mobilité, soucis de santé, fragilité psychologique, handicap, toutes ces situations n'ont pas à nous pousser à cette expérimentation, qui a déjà échoué d'ailleurs en Allemagne au début des années 2000 et qui a accéléré la précarisation des travailleurs pauvres. On serait mieux inspiré, me semble-t-il, de travailler sur la question d'un revenu universel que des départements de gauche ont tenté de mettre en place, mais qui a été refusé par l'Assemblée nationale. Peut-être même l'avez-vous refusé quand vous étiez Député ? Je ne sais pas. Je n'ai pas fait l'effort de chercher.

M. LE PRÉSIDENT - Oui.

M. CAVALERIE - Oui, vous l'avez refusé. Comme quoi ! Ce qui montre bien que nous avons de vraies différences politiques et philosophiques et que bien évidemment voter un budget tel quel, qui reprend notamment cette réforme-là, ne nous convient pas.

J'avais prévu de parler également de la transition démographique et de la loi Grand âge, d'un acte fondateur innovant. Alors certes, il y a la plateforme, l'expérimentation de plateforme de prise en charge globale des personnes âgées que vous avez mise en place l'année dernière. Pour autant, je pense qu'il faut encore innover, encore accélérer et je me solidarise des propos de Serge Julien sur l'insuffisance du taux horaire. Oui, oui...

M. LE PRÉSIDENT - Mais c'est très bien !

M. CAVALERIE - Il peut aussi nous rejoindre bien évidemment. 23 € sur le taux horaire pour l'aide à domicile, c'est largement insuffisant. On voit bien que la quasi-totalité des services d'aide dans l'Aveyron sont en difficulté pour boucler leur budget, qu'ils soient publics, privés ou associatifs.

Deux mots pour l'explication de vote. Quand on s'est vu il y a un an et demi après votre élection, je vous ai dit que je n'avais pas vocation à voter votre budget. François Mitterrand disait que dans l'opposition, on s'oppose. Et il reprenait souvent d'ailleurs le cardinal de Retz qui disait qu'on ne sort de l'ambiguïté qu'à ses dépens. Donc je n'aurai pas l'ambiguïté de m'abstenir, on votera tout simplement contre.

M. LE PRÉSIDENT – Qui est le « on », M. Cavalerie ?

M. CAVALERIE - Avec ma collègue Cathy Mouly, et je vous affirme ici, mais sans mauvais jeu de mots, peut-être avec un peu de taquinerie, que ce n'est pas mon horizon que de rejoindre votre majorité.

M. LE PRÉSIDENT - Monsieur Cantournet !

M. CANTOURNET - Merci M. le Président. Chères et chers collègues, d'abord je partage également les propos de Serge Julien en matière de solidarité, notamment sur la nécessité que l'État prenne des mesures fortes, car le Département, les Départements en général ne pourront pas faire face au mur démographique auquel nous serons confrontés.

Ce budget est en augmentation, ça a été dit, dans un contexte d'inflation et de crise. Je note également l'effort sur l'investissement, notamment en direction des collèges.

Mais je voudrais insister sur un point, j'étais déjà intervenu lors du débat d'orientations budgétaires sur l'aménagement du territoire aveyronnais. Nous devons avoir vraiment le souci d'un aménagement plus équilibré. Je vais faire la transition avec la délibération à laquelle vous avez fait référence sur le palais épiscopal à Rodez. Je considère, et je pense que je ne suis pas le seul, que cette décision ne va pas dans le sens d'un aménagement équilibré du territoire aveyronnais. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de la délibération. Voilà simplement ce que je voulais dire sur ce budget.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Madame Bessaou !

Mme BESSAOU - Merci Président. Je voulais du coup revenir sur ce qu'ont pu dire Arnaud, Sarah, Sylvain je crois aussi d'ailleurs, et Bertrand, vous l'avez souligné et c'est très bien, l'effort considérable, ce n'est pas le mot que vous avez utilisé, mais parce que vous n'avez pas osé, je le dis pour vous, l'effort considérable que nous faisons pour nos collègues et nos collégiens, avec 15 % de plus de budget consacré effectivement à ce sujet, un vaste plan de rénovation énergétique. Je ne sais plus qui a fait la remarque qu'on n'en faisait peut-être pas assez, mais je pense que c'est malgré tout ambitieux ce qui est démarré pour le programme à venir « un ordi perso pour tous nos collégiens aveyronnais ». Je précise « aveyronnais » parce qu'effectivement on est sur le privé et sur le public.

On peut, je pense collectivement, être satisfait de cet engagement qu'on a pris tous pour nos jeunes et pour l'avenir de l'Aveyron. Merci en tout cas à ceux qui étaient là dans les commissions qui ont travaillé avec moi sur cette ambition pour les collèges et on a un beau travail qui nous attend pour notre jeunesse. Merci beaucoup.

M. LE PRÉSIDENT - Jean-Philippe Sadoul !

M. SADOUL – M. le Président, chères et chers collègues. Je serai beaucoup plus optimiste que ce que j'ai entendu ces dernières minutes. Ce budget 2023, pour moi, traduit d'abord le courage, la responsabilité et l'ambition, et il traduit forcément la volonté de la majorité du Conseil départemental, pour une volonté, pour un engagement pour notre jeunesse, pour un engagement plus fort encore, on l'a décliné, sur le pôle des solidarités, vers les plus fragiles. Un engagement encore plus fort pour nos territoires et pour la solidarité de tous les territoires et ensuite un engagement encore plus fort pour la

transition écologique avec plein de mesures qui sont mises en place et qui sont présentées dans ce rapport.

Un budget qui augmente de 7 %. Un budget qui prend aussi le défi et le pari de la RN 88 et on en reparlera, surtout à partir de 2024.

Un budget qui consacre à l'investissement près de 68 M€ dans un contexte tendu, comme tout le monde l'a rappelé. 60 M€, je le rappelle, c'est 60 M€ qui iront vers les entreprises aveyronnaises qui permettront aussi de soutenir l'économie dans les temps où il est nécessaire de soutenir l'économie.

Pour la Commission que je préside avec Annie Cazard et Gisèle Rigal, nous avons avec vous bâti un projet de budget présenté aujourd'hui, sans précédent, avec un effort sans précédent pour tous les Aveyronnais, du plus jeune enfant qui vient de naître au doyen de notre département. Il va sur tous les champs de l'enfance, du handicap, de l'autonomie, de l'insertion et de l'emploi. Agir avec des mesures encore plus fortes et encore plus volontaires.

Je remercie ceux qui ont travaillé l'autre jour en commission, je remercie les services aussi, hier nous étions à Flavin encore pour parler de France Travail, pour mettre en place ce lourd dossier, ambitieux dossier, et nous sommes peu de Départements à avoir été retenus dans le principe de France Travail. Je salue l'action du Président du Département et son implication au plus haut niveau de l'État pour que l'Aveyron puisse compter au niveau du pays et que nous puissions émarger à ces politiques publiques qui feront que nous aurons encore plus de moyens pour mettre en œuvre des projets pour ceux qui en ont le plus besoin, particulièrement sur le champ de l'insertion.

Et je ne rejoins pas du tout les propos de notre collègue Cavalerie qui pense qu'il vaut mieux laisser chez eux, tranquilles, les bénéficiaires du RSA, sans leur proposer quoi que ce soit pour les remettre, pas forcément sur la chaîne de l'emploi parce que c'est un sacré défi pour certains. J'avoue que toutes les mesures seront les bienvenues, je dis bien toutes, et tous les partenaires seront les bienvenus pour traiter ces sujets qui sont parfois très complexes et pour permettre à ces Aveyronnais qui ont connu la fracture de revenir rejoindre, soit le monde du travail, soit le monde de l'activité.

Encore une fois, sur le pôle des Solidarités avec ses quelque 225 M€ de part de budget, c'est la mobilisation pour le travail, la mobilisation pour l'emploi. C'est aussi la mobilisation pour les entreprises qui ont des besoins énormes en matière de main-d'œuvre. Vous le connaissez toutes et tous dans tous vos cantons.

C'est aussi, et j'ai entendu ce qu'a dit notre collègue Serge Julien, les difficultés rencontrées dans les EHPAD et tout le travail qui est entrepris depuis l'an passé avec la mise en place de cette plateforme pour les métiers de l'autonomie. Et tout à l'heure, en commission permanente, nous parlerons des conventions et de tout ce qui va se faire tout au long de l'année 2023.

Vous avez parlé tout à l'heure, chers collègues, de la Plateforme des personnes âgées, pareil, c'est un travail très important et très lourd qui vise à permettre à nos doyens d'affirmer des trajets de vie et parfois de fin de vie au niveau de tous les cantons.

Je prends quelques exemples chiffrés. Au niveau de l'insertion, on a encore plus de moyens. Vous avez dit qu'on n'aidait pas les associations, si, on les aide. Cette année on a mis 50 % de plus sur l'aide à l'investissement pour les associations qui nous aident sur le champ de l'insertion. On a mis 455 000 € de plus, ce sont des faits, Sarah, 455 000 € de plus sur les contrats aidés pour les entreprises pour aller chercher des bénéficiaires du RSA et les amener sur le champ de l'emploi tout simplement.

Je trouve que dans ce budget, encore une fois, il y a de l'ambition, il y a du courage, il est déterminé, il y a beaucoup de volonté et je vous remercie toutes et tous d'accompagner ce budget.

M. LE PRÉSIDENT - Merci pour ce débat. Je voudrais quand même faire observer que se déroule ici un vrai débat démocratique avec une part plus que large laissée aux expressions du groupe minoritaire. Et c'est très bien que cela puisse être le cas, mais je le fais observer quand même. Ce n'est pas toujours la même chose dans toutes les assemblées, et notamment dans certaines où j'ai moi-même vécu. Monsieur le Vice-président !

M. AT - Merci M. le Président. Juste quelques mots, on ne va pas reparler de chiffres, mais j'ai noté une répartition des rôles au sein du groupe de la minorité : à M. Combet la rigueur budgétaire et la prudence qui est de mise. À Mme Vidal le côté un peu « cigale », avec toujours plus de dépenses, même si c'est dit avec le sourire. On ressent presque un début de scission dans ce groupe, avec d'un côté les utopistes et de l'autre les réalistes. Alors si vous voulez, je demande aux pragmatiques de sortir de l'ambiguïté et de se tourner vers de nouveaux horizons !

M. LE PRÉSIDENT - Merci. À mon tour, quelques remarques. Je vous remercie de vos lectures finalement très très nationales de la façon dont on conduit les actions du Département. Et je pense que vous l'avez tous souligné, nous nous rejoignons sur le fait que la France aujourd'hui a fait des choix qui conduisent le décideur à ne pas être le payeur et qui créent d'ailleurs une tension entre la perception que nos concitoyens peuvent avoir des politiques publiques en général et le service que nous nous efforçons de leur rendre en proximité, dont je pense, et dont je crois que nous sommes tous unanimes à penser, qu'il est de bien meilleure qualité précisément parce qu'il est administré en proximité et que, du coup, il englobe les préoccupations les plus individuelles. Je vous remercie de nous donner acte de cette vision.

Là où s'arrête notre consensus, c'est que vous avez été les soutiens de majorités qui ont voulu que les collectivités soient dépossédées de leurs moyens d'autonomie fiscale et financière et qui ont également voulu que la solidarité nationale soit considérablement affaiblie. Je veux parler notamment des 10 milliards de prélèvements du Président Hollande sur la DGF, dont le Département de l'Aveyron a fait les frais pendant le quinquennat de ce président et qui, bien entendu, se voient encore aujourd'hui dans la traduction budgétaire des dotations de l'État. Je ne parle même pas des péréquations horizontales qui frappent de plein fouet beaucoup de communautés de communes et de communes et nous aussi, et qui sont tout à fait au détriment des territoires où l'on s'évertue à avoir des actions dynamiques avec des moyens qui le sont moins qu'ailleurs. Donc je pense que cette cohérence...

Nous, nous agissons en transparence et je vous remercie, Madame Vidal, d'avoir bien voulu le souligner, y compris lorsque des difficultés empêchent que nous allions au bout des politiques. Faites-

en de même quand vous vous exprimez et dites que ce sont vos majorités qui ont conduit en grande partie à la situation où se trouve aujourd'hui le paysage institutionnel français.

La deuxième chose que je voudrais dire, je n'ai interrompu personne M. Cavalerie... La deuxième chose que je voudrais dire, c'est que sur le volet des solidarités, et j'entends par là donner quelques éléments de réponse à M. Julien et aux autres. Nous avons fait un choix qui est un choix volontariste et moi je le revendique. On avait la possibilité d'être parmi les départements qui considèrent que les politiques solidaires qui sont dans notre portefeuille de compétences obligatoires sont un fardeau. Et nous avons fait le choix opposé. L'Assemblée départementale dans l'écriture du projet, dans l'exercice de toutes ses missions essentielles pour nos concitoyens, a fait le choix d'être proactive, déterminée, en recherche d'innovation. C'est la plateforme de l'autonomie, c'est France Travail, ne vous en déplaise, c'est tout le travail que nous faisons aux côtés des assistants familiaux, même si c'est malheureusement insuffisant compte tenu du retard qui avait pu être pris. C'est ce que nous entamons auprès des personnes en situation de handicap, etc. etc. Et c'est également les revalorisations de tous les tarifs qui sont pour la plupart largement indexés sur l'orientation que donne le décideur qui n'est pas le payeur, mais qui parfois la dépasse.

Je voudrais que vous ayez en tête quelque chose. On est dans un département où la physionomie des établissements, qu'ils soient d'accueil de personnes âgées, qu'ils soient d'hébergement, d'accueil et de soins aux personnes en situation de handicap, qu'ils soient assistants familiaux, est infiniment supérieure à ce qu'il est ailleurs si on le ramène au nombre d'habitants. Et c'est notre souhait que de maintenir ce maillage. Alors, nous avons un choix à faire : soit nous augmentons les tarifs dans des proportions que vous énoncez, qui ne sont pas atteignables si on veut garder ce maillage, soit on garde le maillage. Qu'un seul d'entre vous me dise qu'il renonce au maillage et on le recevra dans mon bureau avec les maires concernés pour envisager la fermeture d'établissements qui ne pourront plus être maintenus. Soyons sérieux, soyons sérieux. Je n'ai vu défiler aucun Conseiller départemental dans mon bureau venir me dire qu'on va fermer son EHPAD parce qu'il est trop petit ou que le budget ne tient plus. Au contraire, vous venez, et c'est bien légitime, nous expliquer qu'il faut déployer tous les efforts possibles pour les maintenir et c'est notre souhait et nous nous battons pour ça.

Toujours sur ce volet des solidarités, nous sommes en train de faire en sorte, par les actions que nous conduisons, que le Département soit connu et reconnu et respecté dans les avis qu'il émet sur tout le volet médicosocial, mais aussi sur le volet sanitaire et de la santé. Et j'en veux pour preuve les rapports que nous avons avec l'ARS, avec les ministères de tutelle, sur des enjeux qui ne sont pas dans nos compétences, mais dans lesquels notre contribution est essentielle. Et je veux que ceci soit également un élan que porte l'Assemblée départementale parce que nous avons besoin de cette force pour qu'en haut lieu on conçoive que l'organisation médicosociale et sanitaire dans un territoire comme le nôtre répond à des injonctions, à des besoins qui ne sont pas identiques à ceux des territoires plus densément peuplés.

Vous avez beaucoup parlé de la jeunesse. L'effort que nous faisons en direction de la jeunesse, c'est la plus grande projection que nous lançons vers l'avenir. Nous travaillons pour les plus âgés d'entre nous, je viens d'en parler, mais nous travaillons aussi pour que l'Aveyron ait un futur et que les générations montantes y trouvent tout l'intérêt, qu'il soit économique, qu'il soit en termes de formation, qu'il soit en termes de projet de vie.

Donc, ce que nous mettons dans la balance, c'est évidemment des équipements, c'est un environnement confortable pour les collégiens et l'effort que nous faisons sur la rénovation énergétique des collèges est loin d'être anecdotique quand même je pense, et vous l'avez appelé de vos vœux et nous l'appelons de nos vœux. Je remercie Sylvain Couffignal d'avoir dit que c'était un point de convergence entre nous et j'espère que ça va le rester parce que ça prendra plusieurs années.

Je souligne en direction de Sarah Vidal, je crois, qu'elle ne croit pas si bien dire, que le magazine destiné aux collégiens qui va leur être diffusé dans quelques jours comporte tout un volet sur le harcèlement dans les établissements et c'est un point de vigilance majeur pour nous, évidemment. Nous voulons tout faire pour que nos équipes et tous les acteurs soient hyper sensibilisés et que jamais, je l'espère, un drame tel que ceux que nous voyons défrayer la chronique ne nous frappe ici.

Enfin sur le développement durable, moi je veux bien qu'il faille toujours laver plus blanc que blanc et je veux bien que nous n'en fassions jamais assez, et je veux bien que vos attentes aux orientations budgétaires se trouvent déçues. Mais force est de constater que c'est l'inverse : il y a des inscriptions budgétaires. On infléchit un PPI qu'on avait présenté il y a quelques mois. On a une volonté très forte. Il n'y a pas chez nous le désir de conditionner des aides pour engraisser, excusez-moi, j'assume, des bureaux d'études qui vont venir faire des surdiagnostics thermiques sur des diagnostics déjà existants, etc., dont par ailleurs chacun connaît parfois les travers. Au contraire, nous, nous souhaitons bonifier les aides pour ceux qui font l'effort. On va le faire à l'envers parce qu'on croit aussi à la liberté d'entreprendre et de faire des choix. Donc, on bonifiera les aides.

Mais au-delà, une réflexion transversale réelle politique est en cours, qui s'est concentrée sur l'eau parce que c'était la porte d'entrée dont nous avons décidé. Mais à partir de ça, il y a beaucoup de sujets. Je viens de faire la vérification. Nous avons tenu beaucoup d'ateliers, des rencontres départementales de l'eau avec tous les partenaires le 26 octobre à Flavin, tous les Conseillers départementaux étaient invités. Ni Madame Vidal ni Monsieur Cavalerie n'ont fait le déplacement. Donc ils sont tout à fait fondés à faire des remarques sur ce que nous ne faisons pas, mais lorsqu'en tant qu'élus, vous êtes invités à participer aux travaux, la moindre des politesses vis-à-vis, non pas de nous, mais de vos électeurs, c'est d'être là. Donc je vous invite... Eh oui, eh oui, si vous voulez, je suis toujours en sincérité et j'estime que la réciprocité est exigible.

Je voudrais dire à Monsieur Cavalerie, toujours sur ce sujet de l'eau, que je suis très attentif à ses demandes sur la voie douce. Très attentif et je l'appelle de mes vœux. Je vous en fais une autre : il y a un sujet aujourd'hui sur le bassin du Lot, la gestion de l'eau du bassin du Lot. Vous n'êtes pas sans savoir que le président de l'Entente a démissionné. Et nous, nous portons une attention particulière, non pas du

tout à la présidence, nous portons une attention particulière à la façon dont on va gérer l'eau du département des bassins Tarn Aveyron et du bassin du Lot dans les années futures, parce que nous savons à quel point c'est stratégique pour les populations, d'abord sur l'eau potable, pour l'économie, pour l'agriculture, pour le tourisme, pour évidemment la nature. Donc, nous y portons une attention capitale et cela fait l'objet d'un travail, mais vraiment d'arrache-pied de nos équipes, avec les équipes de l'Agence de l'eau, avec tous les gens qui comprennent à quel point nous voulons que ce dossier soit un dossier, même pas transpartisan, qu'il ne soit pas partisan du tout et qu'il nous permette d'envisager sereinement l'équilibre des usages dans un département comme le nôtre, qui est un réservoir amont pour beaucoup de territoires qui dépendent de nous. Quand je vois que la seule réponse de vos amis du Lot et des départements autour, c'est d'organiser une petite bataille « politicarde », même pas politicienne, politicarde pour garder la main sur une entente au motif que tout le monde est socialiste. Je me dis qu'on a du chemin à faire.

Et j'en termine.

M. CAVALERIE - Je suis bien placé alors peut-être !

M. LE PRÉSIDENT - Et j'en termine Monsieur Cavalerie, parce que vous m'avez un peu titillé.

M. CAVALERIE - Si vous me le proposez, je me présenterai.

M. LE PRÉSIDENT - En vous disant qu'ici nous préférons avoir des horizons, parce que les Aveyronnais attendent de nous que nous ayons des horizons et que nous leur donnions des ouvertures sur des horizons. Nous préférons regarder l'horizon. Et moi, je vous laisse à votre nostalgie du passé miterrandien et hollandien dont je pense que vous êtes parmi les seuls à la ressentir encore. Merci.

Ce débat ayant été nourri et riche, nous allons en venir aux rapports.

Il faut que nous ayons un regard sur les budgets annexes. Allez-y.

M. AT - Les budgets annexes s'équilibrent à 3 991 392 €. La Maison de l'enfance et de la famille pour 2,5 M€ environ, la chaufferie Bois Sarrus pour 180 000 €, l'aire du viaduc de Millau pour 300 000 €, l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation pour 367 000 € et la production d'énergie pour 6 000 €.

M. LE PRÉSIDENT - Nous devons aussi, avant de procéder au vote, donner la parole à Jean-Philippe ABINAL sur la question des ressources humaines.

M. ABINAL - Merci Monsieur le Président. Tout d'abord, notre rapport est ambitieux et derrière ce rapport il y a des hommes et des femmes, du personnel, qui travaillent et je tenais ici à les remercier parce que sans eux, nos projets tombent à l'eau.

Le budget consacré à la fonction Ressources humaines s'élève à 92 200 000 €. Par rapport au BP 2022, ce budget enregistre une progression de 6 % et de 5,5 % en charges nettes. Les évolutions salariales qui s'imposent à la collectivité sont notamment :

- la hausse du GVT,
- la revalorisation du point d'indice incluant l'effet en année pleine de la hausse décidée par l'État de 3,5% au 1^{er} juillet 2022 et une prévision de hausse de 2 % en 2023,
- la hausse du SMIC (+ 5,56 %) et une prévision de hausse de 2 % en 2023,

- l'effet en année pleine du Ségur de la santé,
- les évolutions salariales induites par les décisions politiques de l'assemblée départementale.

Nous avons donc 38 créations de postes budgétaires décidées en 2022, dont 18 postes liés à la réinternalisation d'Aveyron Culture. Le coût des mesures de revalorisation des personnels de catégorie A dans le prolongement du Ségur pour permettre à notre collectivité de conserver son attractivité dans un contexte concurrentiel. Une enveloppe budgétaire pour envisager des mesures de revalorisation du régime indemnitaire des personnels de catégorie B et C, notamment des filières administratives et culturelles en lien avec le plan d'action en faveur de l'égalité femmes/hommes.

Pour les mesures de création d'emploi identifiées au budget primitif 2023, pour rappel, au 31 décembre 2022, l'effectif budgétaire du personnel départemental est arrêté à 1 751,5 postes budgétaires permanents. À cet effectif, il faut ajouter les agents contractuels recrutés pour faire face à des remplacements temporaires.

Pour les collègues, le budget du personnel prévoit une enveloppe budgétaire très conséquente, comme nous l'avons dit, pour faire face aux besoins de remplacement en faisant appel à des prestations de service réalisées par les associations d'insertion.

Pour 2023, il est proposé les créations d'emploi suivantes :

- sur le Pôle Développement des Territoires, 2 créations de postes à la Direction de l'archéologie,
- pour le Pôle Solidarité des Territoires, au regard des enjeux associatifs, au logement et à l'habitat en lien avec l'attractivité, 1 poste de chargé de mission est requis, 3 postes d'attachés pour la gestion du FSE. Nous devons rester vigilants sur les emplois temporaires créés avec des financements externes, État et autres collectivités, qui ne sont pas automatiquement pérennes, car il y a un risque de coût supplémentaire pour la collectivité s'il est décidé de les pérenniser sans compensation financière ou de les supprimer. Je vous rappelle qu'il y a le coût du chômage et, le cas échéant, des indemnités de licenciement ou de fin de contrat. Enfin, 1 poste de chargé de mission pour conduire sur une période de trois ans le projet de réorganisation des musées.

- pour le Pôle Avenir des Territoires, en septembre 2023, le collègue de La Cavalerie entrera en fonction. Au regard de l'investissement de l'établissement, il est nécessaire de prévoir les effectifs suivants : 1 chef de cuisine, 1 agent de maintenance et 4 agents d'entretien. Ces emplois seront créés avec effet à compter du 25 août 2023. Concernant le personnel affecté à des remplacements au Pôle Avenir des Territoires, maintien de 19 agents contractuels, 216 mensualités pour les remplacements dans les collègues. Pour le Pôle Solidarité des Territoires, 20 mensualités pour assurer les activités saisonnières. Pour le Pôle Développement des Territoires, 24 mensualités pour le service de la viabilité hivernale, 7 mensualités pour les activités saisonnières de fouilles, enfin divers pôles hors solidarités humaines 120 mensualités.

La modification de l'état des effectifs budgétaires : il est proposé d'approuver l'état des effectifs budgétaires incluant les effectifs de création d'emplois évoqués ci-dessus et la proposition de transformation des postes figurant au tableau joint en annexe.

En conclusion, il vous est proposé d'approuver le tableau des effectifs budgétaires avec la modification contenue dans le tableau joint en annexe et la création d'emplois identifiés dans le présent rapport, de maintenir les effectifs des personnels contractuels affectés au remplacement d'agents absents. Voilà, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT - Merci Monsieur le Vice-président. Je pense que nous pouvons maintenant mettre aux voix le budget 2023 ainsi complété des éléments nécessaires. Qui s'oppose ? 2 (M. Bertrand CAVALERIE, Mme Cathy MOULY). Qui s'abstient ? 8 (Mme Stéphanie BAYOL, M. Hélian CABROLIER, M. Éric CANTOURNET, M. Arnaud COMBET, Mme Kateline DURAND, M. Edmond GROS, Mme Graziella PIÉRINI, Mme Sarah VIDAL).

Je vous remercie, le budget est adopté.

Je voudrais à cet instant remercier en notre nom à tous, Françoise Carles, qui vient de voir adopter son 40^{ème} budget, le 40^{ème} budget pour lequel elle a évidemment largement contribué à ce que les élus puissent le concevoir, le monter et le voter. Je crois qu'on peut l'applaudir puisque dans quelques semaines, elle sera à la retraite.

(Applaudissements...)

Merci Françoise.

On poursuit avec l'examen du rapport suivant et la parole est à Monsieur le Président de la commission des Finances.

2/ OBJET : COMPTE RENDU DES MARCHÉS ET AVENANTS SIGNÉS AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DONNÉE À L'EXÉCUTIF

M. COMBET - Merci Monsieur le Président. Le rapport n°2, c'est le compte rendu des marchés et avenants. C'est une note qu'on présente à chaque séance qui, a priori, n'appelle pas de commentaire particulier. Rien de plus. Il y a eu un avis favorable de la commission des finances sur cette note.

M. LE PRÉSIDENT - Merci Monsieur Combet. Des questions ? Pas de questions, je le mets aux voix. Qui s'oppose ? Qui s'abstient. Le rapport est adopté *(à l'unanimité)*.

3/ OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SAEML AIR 12

M. COMBET - Le rapport suivant, c'est le rapport d'activité de la SAEML Air 12. Il n'y a pas de vote, c'est un donner acte. Tous les Conseillers départementaux ont pu lire ce rapport et on a fait un petit débat en commission là-dessus, je ne sais pas si ça appelle des commentaires particuliers.

M. LE PRÉSIDENT - Y a-t-il des questions ? Oui, Monsieur Cantournet ?

M. CANTOURNET – Connaît-on le nombre de passagers en 2022 ? Parce que là c'est le rapport 2021.

M. LE PRÉSIDENT - Alors mettez-vous d'accord. M. Tieulié ? 70 000 ici. 73 000 derrière. Entre 70 et 73 000 passagers. Excusez-nous, on vous fournira les éléments précis. Je les ai eus entre les mains il y a trois jours, mais je ne les ai plus en tête. Excusez-moi. Tout confondu. Merci.

Il n'y a pas de vote sur ce rapport. Rapport suivant.

4/ RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

M. COMBET - En quelques mots, c'est l'application, à partir du 1^{er} janvier 2023, de la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57. On anticipe d'une année l'obligation de la mettre en place, donc c'est le règlement, comment cela va fonctionner pour les services du Département, les nouvelles méthodes de calcul.

Ce que je peux simplement dire, c'est que des formations sont organisées par le service Finances au sein des services du Département pour expliquer les changements qui sont très techniques et qui renvoient à des méthodes de saisie et de calcul des règles comptables publiques.

M. LE PRÉSIDENT - Merci. Avez-vous des questions sur ce règlement budgétaire et financier ? Pas de questions. Je mets le rapport aux voix, qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté.

5/ OBJET : PALAIS ÉPISCOPAL – RÉOUVERTURE ET RÉHABILITATION DU SITE : PROGRAMME ET LANCEMENT DU CONCOURS

M. LE PRÉSIDENT - Nous en venons donc au rapport sur le projet du palais épiscopal, dont, je pense que chacun a pu prendre connaissance et dont je vais m'efforcer de vous relater les éléments les plus saillants. Comme cela a été dit, nous avons inscrit au cœur de notre projet départemental la volonté de faire de ce lieu un lieu ouvert aux Ruthénois, aux Aveyronnais, aux visiteurs, et de permettre de loger un contenu mettant en valeur l'Aveyron sous toutes ses formes et du même coup ou par voie de conséquence, de réhabiliter, de restaurer et de mettre hors de péril un lieu particulièrement emblématique.

C'était donc la volonté exprimée dans le projet départemental. C'est aujourd'hui une traduction dans le projet pluriannuel d'investissement que nous faisons, et c'est surtout une méthode et un calendrier de travail qui vous sont proposés dans ce rapport, tout en précisant bien que la réflexion est déjà entamée depuis plusieurs mois et que d'ailleurs des réunions se sont tenues, y compris dans les dernières semaines.

Les objectifs sont :

- l'ouverture au public des lieux remarquables de ce palais : la cour d'honneur, le grand jardin, la tour Corbières, la tour d'Estaing, les grands salons, la terrasse et les anciennes écuries.

- la valorisation de ce patrimoine via la création d'une vitrine vivante mettant en valeur l'Aveyron, son identité, Rodez, ses richesses, ses paysages, le patrimoine, le savoir-faire, etc. etc.

- la volonté très forte de faire vivre le lieu et de ne surtout pas le figer en imaginant quelque chose de tout à fait innovant, je pense, singulier. Et c'est tout l'enjeu du travail qui est en train de s'amorcer.

Nous avons souhaité dès le départ associer l'ensemble des partenaires, à la fois des partenaires institutionnels, donc l'État, à travers la DRAC, l'UDAP, mais aussi la Ville et l'agglomération, la Région, les Chambres consulaires, les associations, mais aussi plusieurs partenaires privés qui ont manifesté leur intérêt pour les travaux que nous initions et qui sont évidemment les bienvenus pour nous apporter leur concours.

La volonté, c'est aussi de valoriser la proximité avec la cathédrale de Rodez qui reçoit rien de moins que 300 000 visiteurs par an, avec le musée Soulages évidemment, de valoriser l'existence du jardin qui est un lieu tout à fait extraordinaire, en plein cœur du chef-lieu du département. Et évidemment de faire de ce lieu un point de convergence. Mais je le répète, comme dans mes propos introductifs, ce que nous voulons, c'est sortir des sentiers battus et avoir une approche qui soit d'abord et avant tout du concept de ce que nous voulons mettre comme présentation à l'intérieur du lieu avant de devenir in fine, parce qu'il le faudra, bâtementaire et immobilière.

Les travaux doivent pouvoir débuter à la fin de l'année 2024, deuxième semestre 2024, pour que nous tenions notre engagement de l'ouverture au public avant l'été, juste en amont de l'été 2026.

Le programme envisagé a été élaboré grâce à une équipe de programmistes que nous avons évidemment retenue suite à une consultation et à une large concertation avec l'ensemble des acteurs que je viens d'énoncer.

Ce qui est aujourd'hui à l'étude, c'est la création d'un espace Aveyron, la création d'un espace patrimoine, la réalisation de circuits de visites guidées et individuelles au sein du palais, la mise en valeur des salons d'honneur et de l'appartement de l'évêque, la création d'espaces polyvalents, l'ouverture et la réhabilitation des jardins de la Cour d'honneur. La création aussi d'un espace gourmand parce que nous pensons que le but est de permettre aux gens de flâner, de déambuler dans ce lieu et donc de pouvoir aussi y prendre une collation. Et évidemment, la volonté c'est encore une fois d'innover sur toute la partie mise en scène.

Le montant prévisionnel de l'opération, je le rappelle, mais il a largement fait l'objet déjà de diffusion, tout compris, sera de 15 M€ TTC, travaux et études.

Le stade où nous en sommes aujourd'hui, c'est le lancement d'un concours d'architectes pour recruter précisément une équipe d'architecture. Le rapport vous précise que nous souhaitons, compte tenu de l'enjeu, ouvrir la possibilité de concours à quatre équipes et ensuite, bien entendu, avoir un jury qui va désigner celle qui nous paraît correspondre le mieux. Vous avez les modalités de ce lancement de concours dans le rapport, je n'y reviens pas.

Le jury sera composé de la présidente et des membres de la commission d'Appel d'offres du Département. Donc il sera tenu sous le sous l'égide d'Émilie Saules. Bien entendu, il comportera des personnes qualifiées et des personnalités qui pourront venir éclairer de leur regard le choix qui sera fait. Et vous avez en annexe de ce rapport tous les documents que le comité de pilotage a pu examiner il y a quelques jours.

Je vous précise également qu'en plus de ces instances dans lesquelles certains d'entre vous sont membres, va se réunir tout à fait prochainement un comité des contenus qui est vraiment pour nous le cœur névralgique de la réflexion. Parce que, à ce stade, nous avons beaucoup d'idées, mais nous voulons enrichir sans cesse la manière dont on va pouvoir garnir le contenu du palais épiscopal. Vraiment, j'invite tous ceux parmi vous qui ont une volonté d'apporter leur contribution à ce projet à participer aux travaux que nous initions. Notre volonté est vraiment d'ouvrir le plus largement possible de façon à ce que chacun se sente entendu et pris en compte.

Voilà ce que je voulais dire sur cette importante ambition pour le département de l'Aveyron. Qui souhaite s'exprimer ? M Cantournet qui a déjà esquissé ses remarques. Mais allez-y.

M. CANTOURNET - Merci Monsieur le Président. Oui, effectivement, vous l'avez dit, c'est un beau projet, mais c'est un beau projet sur un territoire qui est déjà attractif. La démographie le montre, les chiffres du recensement de la population. C'est un grand projet de plus et je crois qu'il y a des besoins sur d'autres territoires du département. Là, il s'agit de mettre 15 M€ minimum d'argent public du Département, mais pas que, et je crois qu'on pourrait mettre cet argent ailleurs, sur d'autres projets, pour avoir un aménagement équilibré du territoire. C'est pourquoi je voterai contre cette délibération.

M. LE PRÉSIDENT – Monsieur Cantournet, j'aimerais que vous alliez au bout de votre remarque, que vous nous disiez d'une part quelles seraient vos contre-propositions en matière de projets, et que d'autre part vous nous donniez aussi des trajectoires. Le palais épiscopal se trouve être propriété du Département. Le palais épiscopal se trouve être un ensemble patrimonial remarquable, en péril si l'on n'y fait rien et s'il reste vide. Et donc, le devoir du propriétaire et le devoir moral des élus que nous sommes, vis-à-vis des Aveyronnais tout simplement, est aussi de garantir que ce palais ne devienne pas un jour une ruine.

Donc ma question est double : que feriez-vous à la place et que feriez-vous de ce site ?

M. CANTOURNET - Je vais vous répondre. Vous avez indiqué que ce site était très bien situé, etc., il y a eu des tentatives de projets privés qui n'ont pas abouti, mais je pense qu'un privé peut s'intéresser à ce type de site. C'est une première réponse. Est-ce que cela a été exploré ? Est-ce qu'il y avait la volonté de le faire ? Je ne sais pas. Mais je ne doute pas que des investisseurs puissent s'intéresser à un site en plein cœur de Rodez, à proximité du musée Soulages, etc., etc. C'est une réponse.

Ensuite, sur le projet, je crois qu'il y a des projets sur tous les territoires. Moi je ne veux pas parler forcément que de Villefranche-de-Rouergue, Rodez ce n'est pas tout l'Aveyron. C'est peut-être une locomotive, mais il faut aussi accrocher les wagons. Quand on regarde la diversité de nos territoires, les difficultés que peuvent rencontrer certains territoires, mettre 15 M€ d'argent public sur un territoire déjà attractif qui, de mon point de vue, n'en a pas forcément besoin, je suis contre, c'est tout. Cela fait partie du droit de tout élu.

Et si vous voulez que je précise par rapport aux territoires que nous représentons, Stéphanie Bayol et moi-même, il y avait un projet qui avait été enclenché, auquel vous n'avez pas donné suite, c'est celui de la place Bernard Lhez, par exemple. Voilà un projet qui était enclenché, il y avait même eu une inscription budgétaire en 2021, 400 000 € avaient été inscrits au budget pour le premier versement. C'est

un exemple. Mais je ne veux pas focaliser sur Villefranche-de-Rouergue. Je crois qu'il y a d'autres territoires qui sont concernés et peut-être que certains élus, qu'ils soient d'ailleurs de la majorité ou de la minorité peuvent s'exprimer.

M. LE PRÉSIDENT - Merci Monsieur Cantournet. D'une part, on a une divergence de point de vue fondamentale, c'est-à-dire que je ne conçois pas et nous ne concevons pas qu'un lieu aussi prestigieux, aussi chargé d'histoire que le palais épiscopal, chargé d'une histoire culturelle et religieuse, mais aussi d'une histoire séculaire et administrative puisqu'il a été aussi le site de la préfecture à un moment donné du passé, nous ne concevons pas qu'un lieu aussi chargé d'histoire, qui est propriété des Aveyronnais, devienne un hôtel de luxe ou je ne sais quoi, et donc ne soit accessible qu'à une élite, une infime proportion du public qui a légitimité à revendiquer de pouvoir s'y rendre. C'est une divergence fondamentale de point de vue, et c'est un peu d'ailleurs à front renversé, si je puis m'exprimer ainsi, pour en revenir à des considérations politiques d'il y a dix minutes, mais peu importe, peu importe.

Deuxièmement, nous pensons, lorsque nous concevons ce projet, pas à Rodez uniquement, nous pensons à l'Aveyron. Et quoi que vous en disiez, Rodez est aussi en Aveyron et Rodez est le chef-lieu de l'Aveyron et il y a matière à valoriser l'Aveyron à Rodez et à faire en sorte que la valorisation de l'Aveyron à Rodez contribue aussi à l'essor du chef-lieu.

Pour en venir à votre remarque, il ne vous a jamais été dit, ni à vous, ni à qui que ce soit d'autre, que le Département n'accompagnerait pas un projet parce qu'il avait fait le choix prioritaire de réhabiliter le palais épiscopal. Jamais. Nous n'avons jamais dit cela. Nous n'avons jamais pensé cela et nous ne nous sommes jamais trouvés dans cette situation. Et nous ne nous trouverons jamais dans cette situation. Parce que le choix qui est fait sur le palais épiscopal est à la fois mûrement réfléchi et tout à fait soutenable pour des raisons sur lesquelles je ne reviens pas aujourd'hui. Mais nous avons mis de côté, si je puis m'exprimer ainsi, le produit de la vente des haras pour enclencher la réhabilitation du palais. Nous avons assuré nos arrières en consultant très en amont la DRAC et avons donc la certitude que l'État va nous accompagner à une hauteur importante sur la réhabilitation, etc. etc.

27

Pour Bernard Lhez, là aussi allons au bout des choses ! L'histoire est la suivante : le Département avec ses services à Villefranche occupe des lieux qui sont insuffisamment grands. Il a acquis pour les agrandir des bâtiments qui vont être rénovés, qu'il a acquis avant moi. Il a acquis des bâtiments qui vont être rénovés pour que nos services disposent de tout l'espace nécessaire.

La demande que vous avez formulée avec la mairie de Villefranche, c'est que le Département change de braquet et qu'ayant acquis des bâtiments, il fasse l'acquisition d'un autre ensemble immobilier totalement vétuste, totalement vétuste. Si, si, si, c'est ça ! Que la mairie n'a pas réhabilité, ne veut pas réhabiliter et dans lequel elle souhaitait que nous logions nos services. Nous avons fait tout le travail d'évaluation de ceci :

- Cet espace est trop vaste pour nos services.

-Cela nous conduirait à renoncer aux locaux que nous occupons actuellement et à celui que nous avons acheté en plus.

- Troisièmement, les équipes ne souhaitent pas être logées dans ce lieu-là pour des raisons de praticité de leur service. Mais je vous prends avec moi pour les auditionner, nous l'avons fait.

- Quatrièmement, parce que nous ne souhaitons pas exclure cette possibilité sans avoir complètement analysé, nous avons été candidats, nous avons porté nous-mêmes la candidature de Villefranche au déplacement expérimental de fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur, à l'instar de ce qui va se faire avec des fonctionnaires du Ministère des Finances à Decazeville qui démarre maintenant parce que nous nous sommes dit que si nous étions lauréats de cette candidature, on pourrait partager l'espace de ce grand immeuble entre nos propres équipes et les fonctionnaires qui arriveraient dans le cadre de ces expérimentations de déconcentration de Beauvau, du ministère de l'Intérieur. Malheureusement, la candidature n'a pas été retenue. Elle n'a pas été retenue parce que ça en aurait fait deux d'un coup sur le même secteur d'un même département et d'ailleurs aucune des candidatures du département n'a malheureusement été retenue.

Donc là aussi, n'allez pas faire croire à qui que ce soit que c'est parce que nous faisons le palais que nous n'y avons pas donné suite... Ce n'est pas ça. C'est un peu ça quand même, Monsieur Cantournet ou alors je suis bouché, mais c'est un peu ça.

Donc voilà la vérité la plus stricte sur tous ces éléments. Ce qui signifie que votre droit d'être contre est absolument légitime, mais que moi je tiens à ce que les raisons que vous énoncez soient précisées et je viens de le faire ainsi.

Je mets aux voix ce rapport.

Mme PIÉRINI - Merci Président. Hélian et moi nous abstiendrons sur ce dossier pour la simple raison que nous sommes peut-être cigales, mais, voyez-vous, quand on a une enveloppe de 15 M€, si on les met là on ne les met pas ailleurs. C'est peut-être très basique, pour ne pas dire simpliste et au regard de la discussion....

M. AT - La cigale concernait le fonctionnement et pas l'investissement. Vous confondez tout. Je constate d'ailleurs que ce groupe se scinde en trois maintenant, il y aura trois votes différents.

M. LE PRÉSIDENT - Madame Piérini, poursuivez, excusez-nous !

Mme PIÉRINI – Merci Président. Si on les met là, on ne les mettra pas ailleurs, et nonobstant le fait qu'effectivement, je suis une amoureuxse des pierres donc je ne vais pas dire le contraire, il nous faut préserver cette pépite. Cependant, nous avons quand même des états d'âme parce que, au regard de ce que nous venons de dire, des besoins de ce département en matière d'accompagnement, d'aide à domicile, de travailleurs sociaux qui doivent accompagner des personnes en situation de grande précarité sociale, économique et psychologique. Donc, au regard de tous ces besoins qui nous paraissent, nous, fondamentaux pour un peu de bien-être et de partage, et d'une vie à peu près paisible et sécurisante et sécurisée à venir, nous nous abstiendrons parce qu'effectivement ça fait beaucoup, beaucoup d'argent et parce que je ne sous-estime pas les besoins de cette pépite, peut-être qu'on peut avoir aussi un projet moins ambitieux, je n'en sais rien.

Voilà pourquoi nous nous abstiendrons au regard de tout ce que nous avons dit précédemment, le fait que nous sommes quand même comptables des deniers publics et de tout cet argent.

M. LE PRÉSIDENT - Merci Madame Piérini. Monsieur Galliard !

M. GALLIARD - Merci Monsieur le Président. Sur cet échange qui est très intéressant, je ne pense pas qu'Éric Cantournet ait dit qu'on avait sacrifié le projet de Villefranche en faveur du palais épiscopal. C'est vrai qu'on a un département qui est très vaste, très important, qui est très riche en patrimoine et il faut que notre assemblée veille évidemment à faire en sorte que tout puisse être fait dans la durée concernant cette rénovation de patrimoine.

Je ne reviendrai pas sur l'épisode Villefranche parce que lorsque j'étais président, nous avons voté pour ces 800 000 €, enfin on avait voté pour les 400 000 € inscrits. On a le droit de changer d'avis évidemment, mais je ne veux pas rentrer dans ce détail.

Je voudrais dire à Éric la chose suivante : comme Jean-Claude Luche qui avait choisi une voie qui n'a pas été suivie, comme moi-même pendant quatre ans et demi qui ai essayé de trouver des solutions pour ce palais épiscopal avec un projet à un moment de ma présidence qui n'a pas pu aboutir parce qu'ensuite 2021 est arrivé. Je crois, Éric, que ce palais épiscopal, on ne peut pas le laisser comme ça, là je partage l'avis du Président. On ne peut pas le laisser comme ça, c'est impossible. Il y a eu divers projets qui ont été faits. Je ne connais pas le détail du projet, même si j'ai lu avec attention évidemment ce qui est proposé. Je ne peux pas non plus te donner un avis sur la somme, mais moi-même dans mon esprit j'aurais proposé d'investir au niveau du Département, d'investir sur le palais épiscopal. Alors après, il y a différentes façons d'investir. On ne peut pas exclure Monsieur le Président, me semble-t-il, enfin je ne connais pas le détail, on ne peut pas exclure que des financements privés puissent intervenir au sein même de ces fameux 15 M€ dont il faut dire que ce ne sera pas 15 M€ puisqu'il y aura forcément des subventions ici ou là.

Donc Éric, tout en comprenant ton sentiment, je le comprends, moi je suis du Sud, il y a sans doute dans le sud Aveyron des choses à faire. Quand je dis sans doute, c'est sans aucun doute évidemment, mais on ne peut pas laisser tomber ce bâtiment. Personnellement, je voterai en faveur du rapport.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Monsieur Cantournet, vous souhaitez reprendre la parole ?

M. CANTOURNET - Non, je dis que ma position va au-delà de la question de Villefranche. C'est une question d'aménagement du territoire, donc je maintiens mon vote.

M. CAVALERIE - Je ne reviendrai pas sur les 15 M€, on sait que sur ce type de projet, en général, ça glisse le temps de la réalisation. J'ai été élu en 2008, on a beaucoup parlé de Flavin à l'époque et je crois que le budget prévisionnel avait été largement dépassé. On siégeait dans la même assemblée déjà.

C'est plutôt des questions que j'ai à vous poser parce que j'ai lu tout le rapport. Je comprends l'intention, le fait que ce soit un lieu public, ouvert, la nécessité de faire, comme l'a dit Jean-François Galliard, moi, ça me va.

Vous dites « on va créer un comité des contenus ». Alors, est-ce qu'il n'est pas urgent, en fait, de travailler sur le contenu et ensuite de dérouler le processus de rénovation architecturale ? Parce que là, en lisant le rapport, je comprends que c'est un lieu chargé d'émotion qui doit être habité, que ce doit être le reflet du département, on parlait de la pierre et des paysages, un lieu habité et vivant, ok. Mais au-

delà de ces formes qui sont quand même assez générales, je ne vois pas concrètement ce qui va se produire dans le lieu. Donc c'est plus une question que je vous adresse en fait pour bien comprendre le rapport parce qu'à ce stade, je n'ai pas tout perçu.

M. LE PRÉSIDENT - Participez aux travaux, Monsieur Cavalerie, et vous contribuerez justement à nourrir cette réflexion. Je répète que...

M. CAVALERIE – Volontiers, donc ça veut dire qu'il faut voter sur un projet à 15 M€ et ensuite on saura ce qu'on fait ?

M. LE PRÉSIDENT- Non, on ne vote pas sur un budget de 15 M€. Ne détournez pas !

M. CAVALERIE – On fait le contenu après le vote !

M. LE PRÉSIDENT - Non, non, non, non, non, non, non. Nous sommes en train de vous présenter une méthode, une façon de déployer un calendrier et par honnêteté intellectuelle, il est fait rappel ici d'un montant qui, de toutes les manières, s'il n'avait pas été écrit, aurait fait l'objet de vos interventions. Mais nous ne votons pas aujourd'hui sur une dépense de 15 M€. Et de la même manière que je dis à Madame Piérini et aux autres que s'il s'était agi d'arbitrer entre aider les plus fragiles et rénover le palais épiscopal, nous aurions aidé les plus fragiles. Les crédits que nous allons mobiliser pour cette opération ne sont pas mobilisables pour abonder les budgets des solidarités. C'est ainsi. Les crédits de la DRAC et des Bâtiments de France ne peuvent pas être mobilisés pour aider les plus fragiles. Donc nous faisons un choix en toute connaissance de cause, mais qui n'est pas un choix qui prive d'autres pans de nos politiques.

30

Aujourd'hui nous vous présentons en transparence la manière dont les choses vont se dérouler à partir de maintenant. Je réitère l'invitation à tous les élus du Département en priorité à participer aux travaux qui vont se dérouler. La porte est ouverte et tous les avis sont les bienvenus, nous avons quelques mois pour affiner le contenu. J'ai une idée assez précise sur ce que j'y vois et ce que je pense qu'il faut que nous puissions y mettre. Mais chacun a le droit de venir s'exprimer là-dessus.

Je mets aux voix. Qui est contre ? 3 (Mme Stéphanie BAYOL, M. Éric CANTOURNET, Mme Kateline DURAND). Qui s'abstient ? 4 (M. Hélian CABROLIER, M. Bertrand CAVALERIE, Mme Cathy MOULY, Mme Graziella PIÉRINI). Le rapport est adopté à la majorité. Je vous remercie et nous en avons terminé avec notre ordre du jour.

Vous savez que nous avons une commission permanente, donc je vous propose une suspension de séance de cinq minutes.

Mme VIDAL – Président, on a déposé ce matin une motion.

M. LE PRÉSIDENT – On verra cela à l'ouverture de la CP.

Mme VIDAL – On ne peut pas l'examiner en séance ?

M. LE PRÉSIDENT – On en parle à l'ouverture de la CP.

(La séance est levée à 11 heures.)

Le Président,



Arnaud VIALA

Le secrétaire de séance,



André AT

